

L'Est, l'Ouest et l'Europe (dés)unie

Par Elena Danescu *

Lorsque le 9 novembre 1989, Günter Schabowski – le Secrétaire pour l'Information du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne – annonce que les voyages à l'étranger des citoyens de la RDA «pourront être entrepris sans conditions avec entrée en vigueur immédiate» personne n'imaginait que cette déclaration allait changer la face du monde. Les Allemands de l'Est et de l'Ouest se dirigent en masse vers les points de passage entre la RDA et la RFA, ainsi que ceux vers Berlin-Ouest. L'effondrement de ce symbole du monde bipolaire qu'est le Mur de Berlin entraîne bon nombre de bouleversements géopolitiques: la réunification allemande, la fin du communisme et les transitions démocratiques des pays de l'Europe centrale et orientale (PECO), l'élargissement de l'UE à l'Est, l'éclatement de l'URSS, ou encore les guerres en Yougoslavie (1991-2001) qui ont redessiné la carte de l'Europe.

Depuis trois décennies, les PECO sont devenus acteurs à part entière dans l'équation euro-atlantique. Ces dernières années – marquées par une série de crises, dont la pandémie du Covid-19 – ont fait surgir des dissonances profondes entre l'Est et l'Ouest en matière de liberté, de justice et de démocratie qui fragilisent le projet européen. Mais quelle est l'origine de cette incompréhension? Comment se manifeste-t-elle? Que faut-il faire pour la dissiper? On tentera de donner quelques éléments de réponse à ces questions légitimes.

Carrefours et connexions

L'«Europe centrale» est un concept géographique né en France (vers 1875) sous l'influence d'Élisée Reclus (1830-1905) et d'Auguste Himply (1823-1906) pour désigner «la région située à l'Est de l'Allemagne et à l'Ouest de la Russie». Cette définition floue a ouvert la voie à beaucoup d'interprétations. La notion d'«Europe médiane» émerge un siècle plus tard avec l'ambition d'identifier à la fois les particularités spécifiques et les traits communs aux diverses entités de cet espace – l'Europe centrale, l'Europe du Sud-Est, l'Europe baltique, les confins de la Russie. Dans une approche régionale, l'historien Fernand Braudel (1902-1985) et le géographe Yves Lacoste (1929) donnent corps à ce nouveau concept qu'ils bâtiennent sur l'interdisciplinarité (histoire, géographie, sociologie, ethnographie).

De nos jours, l'espace central et est européen désigne les pays dont «la majeure partie du territoire se situe à l'est du 15e degré de longitude Est», mais dans le langage commun cette appellation désigne collectivement les anciens pays du bloc de l'Est, les Etats issus de la dislocation de l'URSS, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie. Malgré leur situation géographique, la Suède, la Finlande, la Grèce et Chypre ne comptent pas d'habitude parmi les PECO.

Dans la perspective du temps historique long, les PECO revêtent des attributs communs résultant de l'emprise que les empires ont exercée sur ces territoires durant le Moyen Âge. On identifie ainsi la faiblesse de l'Etat, l'instabilité des frontières, la fragilité devant les puissances riveraines (soient-ils les empêts ottoman, russe ou germanique), la complexité ethnique et linguistique, l'hétérogénéité des populations concentrées sur un même territoire, le brassage des religions (catholique, protestante, orthodoxe, juive et musulmane).¹ Au XXe siècle, les PECO ont acquis un nouvel héritage commun issu du modèle soviétique, qu'ils développent après 1945 avec peu de marges de manœuvre nationales – au sein des «démocraties populaires» nouvellement installées dans ces pays, du Kominform (1947), du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM, 1949) et du Pacte de Varsovie (1955) – à l'ombre de Moscou. Après la chute du communisme, les nationalités se libèrent, d'abord dans les pays satellites, puis en l'URSS même. Les PECO poursuivent l'histoire commune, en entamant leurs transitions vers l'Etat de droit, l'économie libre de marché et l'ancre euro-atlantique.

1989, une année charnière

1989 est émaillée par une série d'événements qui bouleversent les PECO.

En avril 1989, le régime communiste polonais est forcé à légaliser le mouvement Solidarnosc (créé en 1980 par Lech Wałęsa et Anna Walentynowicz), promoteur du pluralisme syndical. Les élections de juin 1989 amènent au pouvoir Tadeusz Mazowiecki – le premier chef de gouvernement non communiste à l'Est et, en décembre 1990, Lech Wałęsa est élu président de la Pologne. En mai 1989, la Hongrie – la plus réformatrice du bloc communiste avec la Pologne – coupe les barbelés qui la séparent de l'Autriche au point de frontière Sopronkohida/Sankt Margarethen, avant d'abandonner sa constitution stalinienne en faveur du pluralisme politique. Le parti communiste hongrois cesse d'exister en octobre de la même année. En novembre 1989, les manifestations des étudiants de Bratislava et de Prague soutenues par le pape catholique de la Tchécoslovaquie entraînent un soulèvement populaire dans tout le pays. C'est la «révolution de velours» qui porte au pouvoir l'écrivain dissident Václav Havel, élu par la suite président de la République, tandis qu'Alexander Dubcek (père du «socialisme à visage humain» de 1968) devient président de l'Assemblée fédérale. Les émeutes et protestations de masse commencées à Timisoara à la mi-décembre 1989 embrasent toute la Roumanie, en proie à de grandes violences. Le dictateur Nicolae Ceaușescu est exécuté le 25 décembre 1989 et son régime s'effondre. Le parlement issu des premières élec-



Novembre 1989: L'effondrement du mur de Berlin entraîne des bouleversements géopolitiques en Europe. Photo: Archives LW

tions libres (mai 1990) dote le pays d'une Constitution démocratique. La Bulgarie se départit du communisme en décembre 1990 lorsqu'un gouvernement de coalition est mis en place avant d'adopter en juillet 1990 sa nouvelle Constitution.

Après la chute du Mur de Berlin, le Chancelier allemand Helmut Kohl affirme dès le 28 novembre 1989 la volonté de l'unité allemande dans le cadre de l'Europe communautaire et de l'OTAN, mais la formation d'un Etat de 80 millions d'habitants suscite l'inquiétude en raison de son nouveau poids politique, économique et financier, susceptible de rompre l'équilibre européen établi après la Seconde Guerre mondiale. Le 1er juillet 1990 la RFA et la RDA scellent leur union économique et monétaire et le 31 août elles concluent le traité d'unification, qui entre en vigueur le 3 octobre 1990. Ainsi, la RDA cesse d'exister et l'Allemagne est unie et souveraine, avec Berlin comme capitale.

La dissolution de l'URSS

Confrontée à une profonde crise idéologique, économique et sociale, l'Union soviétique finira par se déliter. Les vastes réformes – «Glasnost» (transparence de l'information et liberté

d'expression) et «Perestroïka» – initiées par Mikhaïl Gorbatchev à son arrivée au pouvoir (en mars 1985) n'ont pas pu sauver l'économie dominée par le complexe militaro-industriel, exsangue par la course aux armements avec les États-Unis et fragilisée par la guerre menée en Afghanistan dix ans durant (l'Armée rouge s'y retire en 1989). Les républiques soviétiques expriment des velléités d'autonomie. En mars 1990 la Lituanie proclame son indépendance et en juin, la Russie déclare sa souveraineté sous l'impulsion de Boris Eltsine, l'adversaire politique de Gorbatchev. La tentative de Gorbatchev de sauver l'URSS par le biais d'un nouveau traité échoue, tout comme le putsch fomenté par les conservateurs communistes (19 août 1991), ce qui pousse neuf autres républiques soviétiques à proclamer leur indépendance. Suivront en 2007 la Bulgarie et la Roumanie, dont le traité d'adhésion fut signé le 25 avril 2005 à l'Abbaye de Neumünster, sous la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE.

À la fin des années 1990, face à l'ampleur de la tâche et en l'absence d'un horizon d'adhésion, les PECO déchantent. C'est alors que les institutions européennes décident de fixer une date d'entrée (2004) pour les dix «meilleurs élèves» – Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie. Suivront en 2007 la Bulgarie et la Roumanie, dont le traité d'adhésion fut signé le 25 avril 2005 à l'Abbaye de Neumünster, sous la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE.

Relations difficiles

L'annonce de l'élargissement à l'Est a conduit certains PECO à ralentir leurs efforts d'adaptation aux exigences communautaires. En même temps, plusieurs Etats ont carrément remis en cause les critères de Copenhague, sans que l'UE puisse parvenir à leur imposer le respect de ses principes fondamentaux.

Il semblerait que les PECO, privés longtemps de l'exercice d'une souveraineté effective, redoutent à nouveau une telle situation au sein de l'Union, tout en se sentant profondément européens. C'est le cas de la Hongrie, la Pologne et, dans une moindre mesure de la Slovénie et la Roumanie, où l'Etat de droit a été bafoué par des atteintes à l'indépendance de la justice, au pluralisme des médias, à la liberté d'expression, à la protection des réfugiés et minorités. En décembre 2017, l'UE avait activé vis-à-vis de la Pologne l'article 7 du TUE qui stipule la suspension du droit de vote au Conseil à l'encontre d'un Etat qui violerait gravement les valeurs de l'Union. Comme l'effectivité de la mesure exige un vote unanime au Conseil qui n'a pas été atteint, la sanction est restée lettre morte. Depuis 2020, la Commission européenne publie le Rapport sur l'Etat de droit dans l'UE, mais sa vocation n'est que préventive. Dans son budget 2021-2027, la Commission avait proposé de lier l'accès aux fonds de cohésion (dont la Pologne est le plus grand bénéficiaire potentiel) au respect de l'Etat de droit. C'est avec le Plan de relance et de résilience post-pandémie – «Next Generation EU», doté d'un total de 1.820 milliards d'euro – que l'UE introduit un régime de conditionnalité pour les Etats membres.

* Elena Danescu est Research Scientist à l'Université du Luxembourg, Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History.
1 Cf. Gradvolli, Paul (dir.), L'Europe médiane au XXe siècle, Prague: Publications du CEFRES, 2011.